



# Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 65

Février 2015

## Editorial

### VIVALIA 2025 : L'HÔPITAL D'ARLON DOIT CONTINUER À VIVRE !

**Rebondissements dans l'épineux dossier Vivalia 2025. Les assemblées générales des médecins de Libramont et Arlon ont dû voter sur l'accord ou non au projet de restructuration du paysage hospitalier provincial et en arrière fond sur la construction d'un nouvel hôpital centre-sud dont la localisation reste à définir. Par une majorité écrasante de 301 voix contre 77 (80 %), les médecins arlonais ont dit non ! au principe d'un bi-site, qui signifierait la transformation des CSL en une polyclinique.**

En septembre 2013, nous avons tous vécu la mobilisation sans précédent de la population du Sud-Luxembourg pour le maintien de la clinique d'Arlon comme hôpital de référence. Plus de trois mille personnes s'étaient alors rassemblées dans les rues du chef-lieu pour dire non au projet défendu par les responsables de Vivalia. Un dossier mort-né diront les spécialistes en raison du blocage du conseil médical arlonais, mais aussi du financement incertain avec un coût estimé à 350 millions d'euros pour un nouveau site construit on ne sait où. D'autres diront également qu'on est loin du consensus politique alors que la population gronde dans tout le Sud-Luxembourg. Vouloir rendre viable un projet non voulu par 40% de la population de la province, c'est se bercer d'illusion.

En mars 2014 le président de l'intercommunale Jean-Marie Carrier avait alors affirmé qu'il souhaitait que chaque site reçoive *ce à quoi il a droit selon les dossiers initiaux et aussi que chaque intercommunale puisse réaliser les dossiers en cours, afin de rester dans la cohérence de la réflexion qui a été celle du moment*, allant jusqu'à affirmer qu'*Arlon avait bien travaillé*. Nous exigeons que ces promesses soient tenues ! Vivalia remet en cause la solidarité d'Arlon, allant jusqu'à menacer les CSL de suspendre les investissements, alors que cette structure hospitalière a toujours travaillé au profit de la collectivité dans une perspective de développement de programmes de nouveaux soins. Le boni annuel dégagé par les CSL sert notamment à combler le déficit des autres structures.

Autant dire qu'on laisserait mourir Arlon à petit feu alors que le plan directeur des CSL prévoit une extension de l'hôpital d'Arlon, un redéploiement et une réorganisation des services médico-techniques et des infrastructures d'accueil et que cette structure hospitalière est rentable.

Un véritable scandale pour les élus du Sud qui revendiquent Arlon comme pôle hospitalier majeur pour le Luxembourg. En taxant les

sudistes de sous régionalistes ou de nantis, les responsables de Vivalia se trompent de débat.

On peut imaginer le gaspillage que représente la construction – on ne sait pas où – d'un nouveau bâtiment, alors que la structure arlonaise est viable, qu'on y a investi des dizaines de millions d'euros ces dernières années, qu'elle draine un flot important de patientèle transfrontalière, que des accords ont notamment abouti avec les hôpitaux de Longwy, qu'on y dispose d'une technologie de pointe avec du personnel soignant chevronné, qu'elle se situe sur l'axe Nord-Sud par excellence, à proximité d'une gare, au cœur du chef-lieu de la province, dans la région la plus densément peuplée du Luxembourg, où les transports en commun sont particulièrement développés.

De plus, si les CSL ont accepté de rejoindre Vivalia c'était pour deux choses. D'abord pour avoir accès aux subsides et poursuivre le développement des infrastructures. Secundo, pour obtenir le programme de soins qui permettrait de faire d'Arlon un centre de référence en cardiologie au niveau de la province de Luxembourg, acceptant que le centre de radiothérapie de référence soit à Libramont et cédant à l'hôpital de Marche notre numéro d'agrément pour la dialyse rénale !!! Cela démontre une fois de plus la solidarité dont ont fait preuve les CSL envers les autres sites hospitaliers. Aujourd'hui nous assistons à une concurrence entre hôpitaux pour obtenir des agréments et des programmes de soins. Nous déplorons que la parole qui a été donnée au moment de l'entrée dans Vivalia ne soit pas tenue. Tout cela accentue le déficit de confiance envers le gestionnaire et rend le dialogue de plus en plus compliqué.

Si les responsables de Vivalia agissaient en « bon père de famille », peut-être pourraient-ils envisager d'ôter leurs œillères pour entrevoir d'autres solutions satisfaisantes pour la population du sud de la province. Il faut être ambitieux pour continuer à proposer à notre population des soins de santé de qualité.

D'autant plus que de nombreuses possibilités d'extension existent encore à Arlon.

Mais alors que nous sommes conscients d'une nécessaire restructuration du paysage hospitalier dans notre province, passer en force contre l'avis des médecins et de la population serait indécemment égard à la mobilisation sans précédent de septembre 2013. Pourquoi le schéma d'un bi-site impliquerait-il automatiquement la construction d'une nouvelle structure hospitalière régionale alors que l'hôpital d'Arlon est un outil performant, moderne, qui a fait ses preuves et pour lequel des extensions sont possibles ?

Nous défendons l'idée que d'autres solutions sont possibles, qui agréeraient l'ensemble de la population. Nous invitons tous les hommes de bonne volonté à se réunir autour de la table pour dégager un consensus et aboutir à un projet solide pour l'avenir des soins de santé en province de Luxembourg.

Vincent MAGNUS, *Bourgmestre*  
André PERPÈTE, André BALON, Jean-Marie TRIFFAUX,  
Anne-Catherine GOFFINET, Kamal MITRI, *Echevins*  
Marie NEUBERG, *Présidente du CPAS*

**NON ! à la lente agonie de l'hôpital d'Arlon**

**SAUVONS NOTRE HÔPITAL !**

**Un outil moderne et performant qui a fait ses preuves**

## Exposition au Musée Gaspar jusqu'au 27 septembre Lucien Bidaine : peintre arlonais, chantre de la nature et du terroir



Une nouvelle exposition, consacrée à Lucien Bidaine, artiste arlonais, vient d'être inaugurée au Musée Gaspar. Elle est visible depuis le vendredi 16 janvier.

Né à Arlon le 19 juin 1908, et y habitant, Lucien Bidaine a marqué la vie artistique arlonaise par son activité au sein de l'Académie des Beaux-Arts du chef-lieu, où il enseigna de 1945 jusqu'à sa retraite en 1976. À ce titre, il eut comme élèves de nombreux peintres luxembourgeois, puisqu'il enseigna le dessin

et la peinture. Il avait acquis sa formation en suivant un cycle d'études de trois ans à l'École Supérieure de Peinture Pierre Logelain, à Bruxelles. Sa carrière artistique s'amorça dès les années 1930. Sa méthode consistait à se déplacer sur le motif et à y réaliser une première étude qui devait servir d'aide-mémoire (ainsi pratiquait Camille Barthélémy peignant des gouaches préparatoires à ses huiles). D'inspiration post impressionniste, Lucien Bidaine fit de nombreuses expositions

tant en Belgique, notamment à Arlon où il montrait périodiquement ses œuvres, qu'à l'étranger. Pendant longtemps, il demeura le seul peintre arlonais à organiser des expositions individuelles. Ses œuvres révèlent une grande sensibilité à la couleur. Il soignait les avant-plans de ses œuvres, tandis que les lointains devenaient de plus en plus indistincts, traduisant ainsi l'effet de la lumière sur les choses. La nature était son principal thème d'inspiration parce qu'il estimait qu'elle pouvait lui offrir tous les sujets d'inspiration qu'un peintre peut souhaiter. Il a donc surtout peint des paysages (Arlon et ses vieux quartiers, sa région, la vallée de la Semois), mais également des natures mortes et des portraits.

L'exposition présente essentiellement sa vision des paysages et des scènes de genre de la région d'Arlon et des deux Luxembourg. Sa parfaite maîtrise des couleurs l'a amené à reproduire parfaitement l'atmosphère des campagnes luxembourgeoises, la force des éléments naturels, la rudesse du climat et des habitants. L'exposition du Musée Gaspar est la première consacrée à l'artiste à être accompagnée d'une publication reprenant sa biographie, une approche stylistique, ainsi qu'un catalogue illustré des œuvres exposées.

### Du 28 mars au 11 octobre

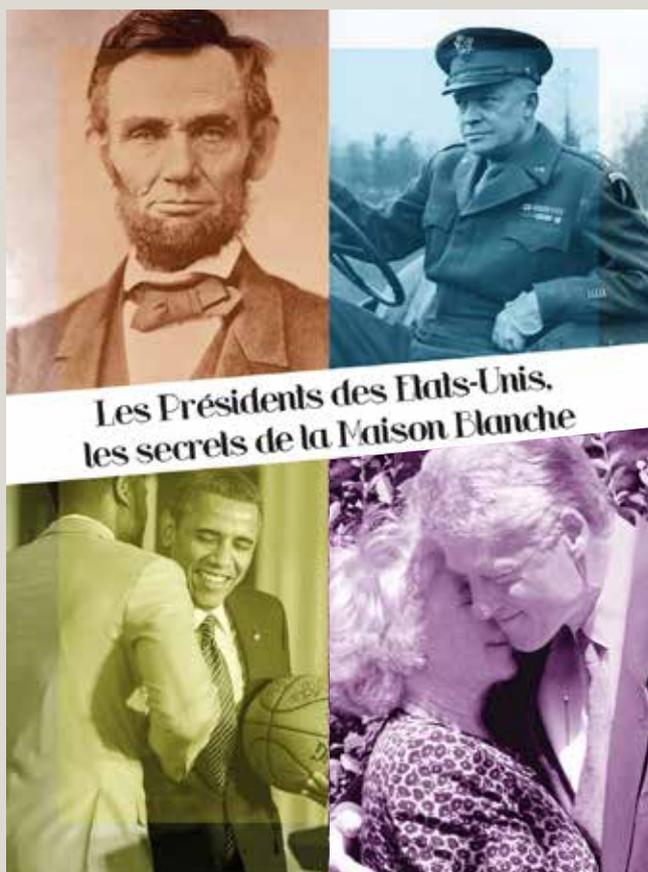
## Exposition au Palais : Les présidents des Etats-Unis, les secrets de la Maison Blanche

Depuis plus de 200 ans, le 1600, Pennsylvania Avenue à Washington DC accueille le dirigeant de la première puissance mondiale. Ce bâtiment, ainsi que le célèbre Bureau Oval, sont devenus à eux seuls le symbole du pouvoir américain. Dans ces locaux se sont succédé : Thomas Jefferson, Roosevelt, Eisenhower, John F. Kennedy, Bush père et fils, Reagan... autant d'hommes, parmi les plus influents, qui ont façonné le monde actuel. Frédéric Lecomte-Dieu est l'un des spécialistes de l'histoire des Etats-Unis. Organisateur régulier de débats, de conférences et d'expositions sur ce thème à travers le monde entier, Frédéric Lecomte-Dieu présente à Arlon LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

Cette exposition est composée de 100 photographies légendées, de facsimilés de lettres des présidents américains et de documents audiovisuels qui retracent l'histoire du pays. Parmi les thèmes à découvrir : la fondation des 13 colonies, les tribus indiennes et la présidence des Etats-Unis, la guerre de Sécession, la prohibition et le portrait d'Al Capone, la crise de 1929, la Première Guerre Mondiale, Pearl Harbor, la presse et la Maison Blanche, le Watergate, Bill Clinton : un nouveau Kennedy...

*A ne pas manquer*

Visite guidée par le commissaire d'exposition, Frédéric Lecomte-Dieu, le 28 mars à 15h.



# Ces 5, 6, 7 et 8 mars 2015 : 37<sup>e</sup> carnaval d'Arlon

## La 37<sup>e</sup> édition sous le signe de nouveautés :

**Le samedi 7 mars :** le grand concert des musiques suisses aura lieu à la place Schalbert, au lieu de la place Didier.

**Le dimanche 8 mars :** la cavalcade débutera plaine des Manœuvres (au lieu de l'avenue Nothomb), passera place Schalbert, remontera la rue des Faubourgs, tournera vers la rue du 25 Août, passera devant la façade du Palais Provincial puis rejoindra la rue Netzer pour poursuivre son itinéraire habituel.

## Rendez-vous à tous les enfants !

Le Comité d'Arlon-Carnaval convie les enfants à fêter le 37<sup>e</sup> carnaval d'Arlon et à participer au « Cortège des Enfants », le samedi 7 mars. Le Comité souhaite une participation nombreuse d'enfants déguisés, d'Arlon et de toute la région. Les parents seront également les bienvenus.

Ce défilé, soutenu par deux musiques suisses, débutera à 13h30 précises et sera accompagné du petit couple princier 2015 et du comité des petits princes. Le lieu de rassemblement est prévu place des Chasseurs Ardennais à 13h15, au plus tard.

Le cortège se dirigera vers la Grand rue, place Hollenfeltz, place Didier, rue de Diekirch, rue des Faubourgs et se terminera par le bal des enfants de 14h30 à 18h sous le chapiteau chauffé de la plaine des Manœuvres.



## Programme

### JEU 5 MARS

18h00 Déguisement du Cerf (*Square Astrid*)

### VEN 6 MARS

**GRANDE SOIRÉE DÉGUISÉE**  
(entrée 5€ avec 1 jeton boisson offert)

### SAM 7 MARS

9H00 Carnaval des Gilles d'Arlon  
13h30 Cortège des enfants (*Place des Chasseurs ardennais*)  
14h30 • Bal des enfants sous le chapiteau  
• Intronisation du Prince Carnaval (*Hôtel de Ville*)  
15h30 Joyeuse entrée du Prince Carnaval  
21h30 Concert de musiques suisses (*Square Astrid*)  
21h30 **GRAND BAL DU CARNAVAL** (PAF : 5€)

### DIM 8 MARS

Dès 10h Animation par les Gilles de Maurage

14h30 **37<sup>ème</sup> GRANDE CAVALCADE**  
PAF 5€ (*avec billet de tombola*)  
Enfant - 12 ans : **GRATUIT**

Dès 15h30 Animation musicale sous le chapiteau  
21h00 Brûlage et rondo final (*Grand-Place*)

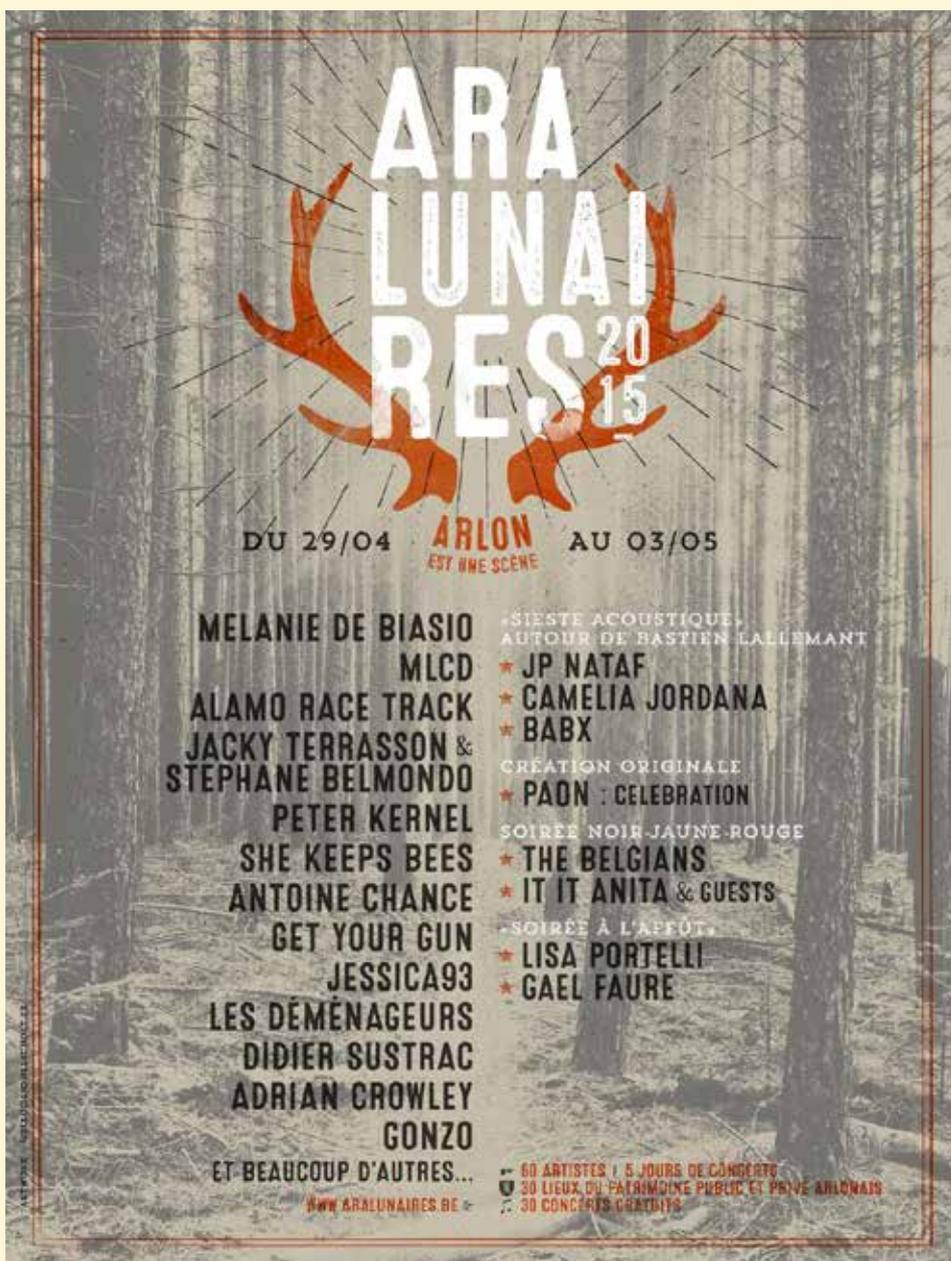
*Nouvel itinéraire, voir site :*

[www.arloncarnavalasbl.be](http://www.arloncarnavalasbl.be)



La Cour 2015 : François 1er, Prince du Carnaval d'Arlon  
Jill et Léna, Princesses d'Arlon, Emy et Théotime, Petit Couple Princier

## Les 7<sup>e</sup> Aralunaires : des musiques de tous poils !



Ne dit-on pas que 7 ans, c'est l'âge de raison ? Pour fêter ça, Les Aralunaires ont choisi d'être... déraisonnables. Les 7<sup>e</sup> Aralunaires proposent une affiche créative, audacieuse et particulièrement éclectique qui ose les grands écarts entre les styles et croise des artistes de renommée avec des artistes en devenir. Tous ces artistes envahiront Arlon du 29 avril au 3 mai pour faire du chef-lieu de la province de Luxembourg une... scène géante.

### Nouveaux lieux, nouveaux concepts originaux

L'étonnant entrepôt du magasin de meubles Caméo accueillera l'inauguration du festival, pour un concert des plus insolites avec Antoine Chance et Gonzo, le projet très rock de Saule, cinq jours avant la soirée de clôture exceptionnelle dans l'église du Sacré Cœur avec la vertigineuse Melanie De Biasio, la chanteuse belge d'origine italienne évadée du jazz, aux confins du rock libre de Jeff Buckley et de la mélancolie de Portishead.

Entre les deux, MyLittle Cheap Dictaphone nous offrira toute la puissance de leur dernier spectacle, les bataves d'Alamo Race Track et l'irlandais Adrian Crowley nous envoûteront avec leur songwriting envolé, tandis que le duo de stars du jazz Jacky Terrasson & Stéphane Belmondo ravira les amateurs du genre.

Mais l'audace et l'insolite seront aussi des têtes d'affiche de cette 7<sup>e</sup> édition qui ose inviter à une « Sieste acoustique » (à l'heure de la sieste, et à écouter en douceur la tête sur l'oreiller) à l'initiative de Bastien Lallemand qui réunira autour de lui J-P Nataf, Camélia Jordana et Babx. Mais aussi une création originale pour les Aralunaires avec Paon qui fera sa « Célébration » dans l'église Saint-Donat, pendant que les trublions d'ExperimentalTropic Blues Band se lanceront dans un Belgian Show lors d'une soirée noir-jaune-rouge qui promet.

Du côté de l'ULg, la « Soirée à l'Affût » avec Lisa Portelli et Gaël Faure s'inscrira dans un événement très « Arts de tous poils », tandis que les enfants ne seront pas en reste avec le spectacle-vedette des Déménageurs.

Difficile de tout citer, de la bossa nova de Didier Sustrac à l'art-punk des suisses Peter Kernel en passant par le rock sombre des danois GetYour Gun, le shoegaze hypnotique de la révélation française Jessica93 ou la douceur mélancolique des New Yorkais SheKeepsBees.

Toutes les meilleures raisons donc pour se précipiter au Park Music et sur le site de réservation onetelecomticket.com pour vous procurer les sésames qui vous feront entrer dans ce labyrinthe musical dont vous ne devriez pas ressortir indemne ! Les pass 5 jours sont désormais disponibles au prix de 60 euros, il n'y en aura pas pour tout le monde.

Reste à attendre la prochaine levée de voile sur le fameux « parcours chez l'habitant », accessible gratuitement, qui est devenu une des marques de fabrique du festival et qui aura lieu les 1er et 3 mai dans une vingtaine de lieux. A suivre donc...

### Les Aralunaires se mettent à table...

Les 7<sup>èmes</sup> Aralunaires (du 29 avril au 3 mai) ne manqueront pas de nouvelles audaces pour transformer Arlon en une grande scène. 5 jours, 60 concerts dans 30 lieux du patrimoine public et privé de la ville, une affiche éclectique ([www.aralunaires.be](http://www.aralunaires.be)) et un restaurant éphémère à faire sortir les Gallo-Romains des pierres du Musée archéologique provincial (rue des Martyrs, 13-16). Car le fameux restaurant éphémère du festival est aussi un moment incontournable dont on parle encore longtemps après les rideaux retombés. Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, le restaurant éphémère, orchestré par Laurent Balon et Céline Vandennipite (Go For Events), revient au Musée et s'installera, comme en 2012, dans sa salle lapidaire du rez-de-chaussée. Réservez vite votre soirée du 30 avril ou du 1er mai (à partir de 19h), le nombre de couverts est limité !, pour ce menu qui a choisi, cette fois, de s'inspirer de la cuisine romaine antique. Et tout cela en musique ! Sans oublier une petite note chocolatée grâce à la collaboration de l'usine Ferrero Ardenes. Prix: 45 € par personne (apéritif et café compris). Pour 5 € de plus, vous aurez droit à une visite guidée du Musée axée sur l'alimentation au temps de Romains (départ de la visite à 18h00). Pour plus de détails et réservations (obligatoires) [www.goforevents.be](http://www.goforevents.be)





## La Ville d'Arlon souhaite la bienvenue à ses nouveaux résidents

Depuis cinq ans, la Ville d'Arlon offre un « welcome bag » aux nouveaux habitants qui s'installent sur son territoire.

L'ASBL Arlon Centre-Ville se charge de rassembler le contenu et d'effectuer le remplissage du sac. Sur une année, près de 1.200 sacs sont remis lors de l'inscription à l'hôtel de ville.

Le contenu de ce sac est un concentré de ce qui se passe à Arlon et permet d'avoir une vue d'ensemble des activités et des animations proposées tout au long de l'année.

### Son contenu :

- Le guide annuel d'Arlon (renseignements communaux et répertoire des commerces et industries).
- Le bulletin communal «Vivre à Arlon»
- Le calendrier de l'AIVE pour la collecte des déchets.
- Solid'ARLON (répertoire du monde associatif : 500 adresses citoyennes et solidaires)
- Des rouleaux de sacs poubelles d'une valeur de 6 €

Mais également : le plan de la commune, les bons plans «Parking» en centre-ville, le disque de 15 minutes gratuites, la plaquette de promotion du marché hebdomadaire, des prospectus sur les musées d'Arlon et les expositions, des informations touristiques du Pays d'Arlon, les horaires du TEC, le programme de la Maison de la Culture d'Arlon, le programme des stages de l'ADEPS, La Bougeotte,...

Depuis le mois de janvier, une carte privilège « Bienvenue à Arlon » est également déposée dans le sac. L'objectif de cette initiative menée par l'asbl Gestion centre-ville est de faire découvrir et promouvoir le commerce de proximité aux nouveaux arrivants.

Cette action est soutenue par une soixantaine de commerçants mentionnés au verso.

Son utilisation est très simple. Muni de cette carte, le détenteur bénéficiera à six reprises d'une attention toute particulière lors d'un premier achat dans les établissements participants\* (réduction, bon à valoir, un petit cadeau...).

Pour bénéficier de cet avantage, les détenteurs devront présenter spontanément la carte «BIENVENUE à Arlon» lors de la première visite dans l'établissement.

Cette carte est à faire valoir auprès de six commerces distincts. Lorsqu'elle est complète, le dernier commerçant la conserve et la remet à l'asbl Arlon Centre-Ville qui fera ultérieurement une analyse du projet.

Cette initiative donne l'occasion aux commerçants du Centre-Ville de se faire connaître, de mettre en avant leur sens de l'accueil, du service, de montrer la qualité et la diversité des produits que l'on retrouve à Arlon. L'objectif est d'encourager les nouveaux arrivants à franchir le seuil des commerces du centre-ville.

\* Les commerçants qui adhèrent à l'action offriront la réduction qu'ils ont établie librement. (ex : une réduction de 10%, un bon de 5€, un cadeau surprise, ...)



## Arlon prend en main sa mobilité et se dote d'une Commission Mobilité Douce et Réduite



Présents sur la photo : Autour de Kamal Mitri, échevin de la mobilité : Eric Nicolas, conseiller à la mobilité et secrétaire de la commission, François Spreumont, président de la commission, Gérald Avenière, Gervaise Ropaers, Jean-Marie Guébel, vice-président de la commission, Karine Marlière, Ludovic Turbang, Luc Bodart, Mathieu Sainlez, Philippe Callaerts, Xavier Bouvy.

La Ville d'Arlon est en phase de révision de son Plan Communal de Mobilité, le précédent étant devenu obsolète. C'est donc le bon moment pour voir ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie des arlonais au quotidien en facilitant la mobilité de tous les citoyens.

C'est la raison pour laquelle une Commission Consultative de la Mobilité Douce et Réduite a vu le jour au début de l'été. Elle est composée de représentants des associations de défense des cyclistes, des personnes à mobilité réduite, de citoyens particulièrement intéressés par la mobilité, de conseillers communaux, de membres de la police, ... sous la présidence

de l'échevin de la Mobilité, Kamal Mitri.

Elle se réunit une fois tous les trois mois en vue d'analyser les (avant-) projets de réaménagement à venir ou en cours sous l'angle des usagers faibles (cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite notamment), qui ont été les parents pauvres des aménagements des 20 dernières années.

Des objectifs à long terme ont émergé des réflexions.

### Cinq thèmes ont été dégagés :

1. **La mise en place de cheminements structurés, cohérents et complets pour piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes;**

2. **Une attention spécifique envers les piétons et personnes à mobilité réduite;**
3. **L'entretien, l'amélioration et la création d'infrastructures propices à l'usage de la marche et du vélo;**
4. **Des actions de sensibilisation et de promotion de la mobilité douce;**
5. **Une démarche participative et transparente.**

Ces objectifs seront intégrés dans le plan communal de mobilité, à portée plus générale. Pour mener à bien ce travail, la Ville s'est dotée d'un chargé de mission «mobilité» à mi-temps.

Tous les citoyens sensibilisés aux objectifs défendus par cette commission sont invités à se faire connaître, pour éventuellement intégrer le groupe de réflexion mis en place.

### Contact

#### Chargé de mission Mobilité

Eric Nicolas - eric.nicolas@arlon.be  
063 67 00 59 (lundi & mardi)

#### Handicontact

Laurence Depiesse - laurence  
depiesse@arlon.be / 063 24 56 88

## Arlon, future commune du commerce équitable



Une séance de présentation de la Plateforme « Communes du Commerce Equitable » a eu lieu récemment, salle Ysaye, à la demande de la Ville d'Arlon.

Cette soirée d'information avait pour but de présenter aux Arlonais le nouveau projet citoyen de candidature de la ville d'Arlon au titre de « Commune du Commerce Equitable ».

Une bonne trentaine de personnes, accueillies par Kamal Mitri, échevin de la Solidarité internationale, ont assisté à la présentation de la campagne.

Ce mouvement international en faveur d'un développement du commerce équitable a pour objectif de favoriser et soutenir

un partenariat solide entre citoyens sensibilisés et pouvoirs communaux. Ce partenariat visera à amplifier la réflexion pour un commerce mondial plus juste et plus solidaire et une consommation plus responsable et plus équitable dans les administrations, écoles, commerces, entreprises et associations locales, et bien sûr aussi informer le grand public pour une consommation plus réfléchie et plus respectueuse des producteurs et de la planète.

A Arlon, l'administration consomme déjà des produits équitables. Certaines associations, entreprises, commerces, certains syndicats aussi. Plusieurs écoles ont déjà des groupes de jeunes qui vendent des collations équitables, amplifier tout cela et rendre les choses plus cohérentes en en faisant la publicité, voilà les rôles d'un futur comité de pilotage constitué de citoyens arlonais qui travailleront en partenariat avec l'administration communale.

Si vous avez envie de dynamiser l'action citoyenne arlonaise dans ce domaine en faisant partie du comité de coordination, quelle que soit votre profession, quel que soit votre engagement, vous y serez le/la bienvenu/e. Dans ce cas, merci de contacter les personnes dont les numéros sont mentionnés ci-dessous :

**Mme Stéphanie Hindlet (référente communale) : 063 24 56 13**

**M. Jean-Pierre Monseur (sensibilisateur Oxfam) : 063 21 79 61**

**Nouveau**

**UNE PERMANENCE DU FONDS SOCIAL MAZOUT A L'HOTEL DE VILLE D'ARLON**

Depuis le mois de janvier 2015, les assistantes sociales du CPAS d'Arlon assurent une permanence du fonds social mazout à l'hôtel de ville (rue Paul Reuter 8, 6700 Arlon) le 2<sup>e</sup> jeudi du mois entre 9h30 et 11h30.



## CPAS : Des actions pour répondre aux besoins

En ce début d'année 2015, des milliers de personnes viennent frapper à la porte des CPAS suite à la perte de leur allocation d'insertion, désormais limitée à trois ans ou à leur exclusion du chômage. L'occasion de rappeler les missions d'un CPAS et de présenter les conditions d'octroi du revenu d'intégration sociale.

Dans chaque commune belge, on trouve un CPAS. La plupart des personnes le connaissent bien. Pourtant, nombreux sont ceux qui se font une idée fautive de ce qu'est ce service, de sa fonction et des personnes auxquelles il s'adresse.

Il n'est pas simple de demander de l'aide. Parfois, on préfère garder la pauvreté, les problèmes financiers, la misère sociale ou la maladie cachés derrière une porte fermée afin que l'entourage ne se doute de rien.

Depuis 1976, pour répondre aux difficultés vécues par certaines personnes, chaque commune belge dispose d'un Centre Public d'Action Sociale. Il doit garantir à chacun le droit à vivre conformément à la dignité humaine et apporter l'aide sociale à laquelle tout citoyen a droit. Chaque habitant peut s'y adresser pour trouver une solution à ses problèmes. Ceci sans faire de distinction de classe, de statut, de couleur de peau ou de religion.

### Le revenu d'intégration sociale

Le revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes, ne peuvent y prétendre par ailleurs, ni ne sont en mesure de se les procurer soit par leurs efforts personnels, soit par d'autres moyens. Le revenu d'intégration sociale est un revenu indexé qui doit permettre aux bénéficiaires de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Pour pouvoir bénéficier du droit à l'intégration sociale sous quelque forme que ce soit, le demandeur doit satisfaire à plusieurs conditions :

**condition de nationalité :** le demandeur doit avoir la nationalité belge ou faire partie d'une des catégories suivantes : étranger inscrit au registre de la population, réfugié reconnu; apatride; personne en regroupement familial

avec un belge ou un européen;

**condition de résidence :** le demandeur doit séjourner habituellement et en permanence sur le territoire belge;

**condition d'âge :** le demandeur doit être majeur, c'est-à-dire avoir 18 ans accomplis. La loi permet d'élargir cette notion à trois catégories de mineurs : le (la) mineur(e) émancipé(e) par le mariage, le mineur célibataire et ayant la charge d'un ou plusieurs enfants, et la mineure enceinte. Il n'y a pas de limitation d'âge pour pouvoir bénéficier du droit à l'intégration sociale. Mais, le cas échéant, une personne âgée a droit à la GRAPA (Garantie de Revenus aux Personnes Agées) et peut donc disposer de ressources suffisantes, ce qui en principe l'exclura du droit à l'intégration sociale;

**condition de ressources :** le demandeur ne doit pas disposer de ressources suffisantes, ni pouvoir y prétendre ni être en mesure de se les procurer, soit par des efforts personnels, soit par d'autres moyens;

**condition de disposition au travail :** à moins que des raisons de santé ou d'équité ne l'en empêchent, le demandeur doit être disposé à travailler;

**condition d'épuisement des droits sociaux :** le demandeur doit avoir épuisé les droits aux prestations sociales dont il peut bénéficier en vertu de la législation sociale belge et étrangère;

Rue Godefroid Kurth, 2i (bâtiment central de la Caserne Léopold) 6700 ARLON  
Téléphone : 063 23 03 60 - Fax : 063 23 03 66  
Mail : cpas@arlon.be

### Le Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage. Cela concerne le gazoil de chauffage (en vrac ou à la pompe), le pétrole lampant de type c (en vrac ou à la pompe) et le gaz propane en vrac.

**Cette allocation peut être sollicitée durant toute l'année civile, pour autant que la demande soit faite dans le délai des 60 jours après livraison du combustible et que le demandeur :**

- soit bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité;
- dispose de faibles revenus (le montant annuel des revenus bruts imposables du ménage ne peut dépasser 16.965,47 € majorés de 3.140,77 € par personne à charge)
- soit en procédure de médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes.

Le montant de l'allocation s'élève à 210 € pour un maximum de 1500 litres. Pour le gazoil de chauffage et le pétrole lampant (acheté en petite quantité à la pompe), il existe une allocation forfaitaire de 210 €.

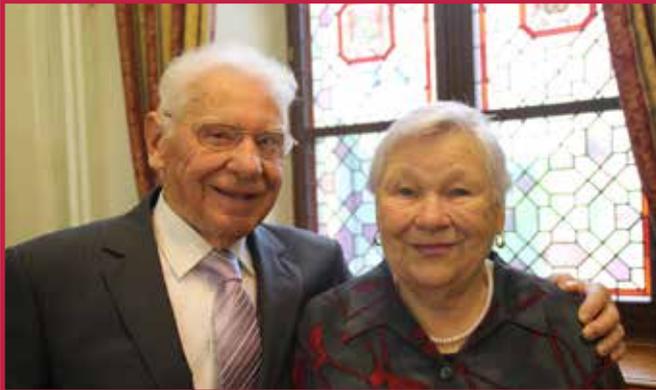
**Pour introduire une demande, il faut fournir les documents suivants :**

- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie de la facture ou du bon de livraison
- Lorsque le demandeur habite dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture
- Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

**Il existe plusieurs possibilités pour demander une allocation Fonds Social Mazout au CPAS d'Arlon :**

- Compléter le formulaire de demande (accessible sur le site [www.cpas.arlon.be](http://www.cpas.arlon.be) ou disponible à l'accueil de l'administration communale), joindre les documents demandés et renvoyer le tout au CPAS. Ce formulaire peut également être obtenu en téléphonant à l'accueil du CPAS (063 23 03 60).
- Pour les personnes qui souhaitent obtenir de l'aide pour compléter ce document, une permanence est organisée tous les lundis de 14 h à 15h30 dans les locaux du CPAS d'Arlon.

# *Noces de brillant et d'or*



M. et Mme Back-Defoy d'Arlon - 60 ans de mariage



M. et Mme Dahm-Blauen d'Arlon - 60 ans de mariage



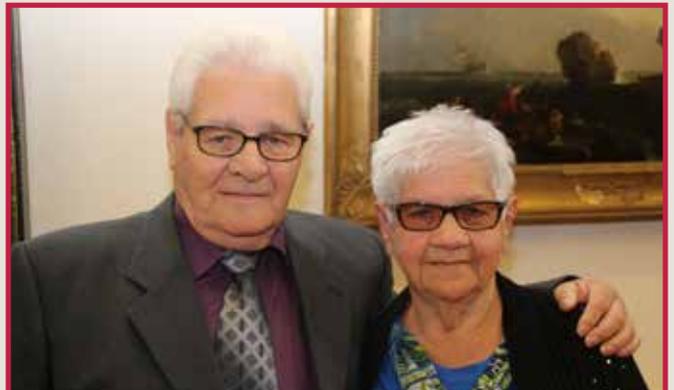
M. et Mme Demez-Thissen de Sesselich - 60 ans de mariage



M. et Mme Gaascht-Haas d'Arlon - 60 ans de mariage



M. et Mme Lemaire-Jadot d'Arlon - 60 ans de mariage



M. et Mme Pirotte-Renaux d'Arlon - 60 ans de mariage



M. et Mme Wark-Pesch d'Arlon - 60 ans de mariage



M. et Mme Differdange-Monin d'Arlon - 60 ans de mariage





M. et Mme Schmit-Pêcheur d'Arlon - 50 ans de mariage



M. et Mme Tibor-Devillet de Waltzing - 50 ans de mariage



M. et Mme Blondeau-Huberty de Sterpenich - 50 ans de mariage



M. et Mme Mataigne-Bouillon de Stockem - 60 ans de mariage

## Echos de la vie communale

### INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Une quarantaine d'enfants de 5e et 6e primaires issus des écoles d'Arlon (tous réseaux confondus) ont été élus par leurs camarades de classe pour les représenter au conseil communal des jeunes présidé par l'échevin de l'Enseignement et de la Jeunesse Jean-Marie Triffaux. Au cours de la réunion du 9 décembre, chaque enfant élu comme membre actif a reçu une cocarde tricolore symbolisant son engagement. M. Triffaux a également donné quelques explications sur le rôle du Bourgmestre, des Echevins et des conseillers communaux. Les enfants ont aussi visité l'hôtel de ville.

Différents sujets seront abordés dans les mois à venir : la mobilité, l'environnement avec la visite des serres et d'une station d'épuration, la culture, avec notamment la visite de la bibliothèque d'Arlo, la visite d'un champs d'éoliennes,...

Les enfants, membres effectifs et suppléants de ce conseil sont : Juliette Meunier, Thibault Goullier, Emilie Sadzot et Walter Schmitz (école de Weyler), Naureen Van Damme et Loïc Remy (école des Lilas), Pierrot Jungen et Clara Soquay (école de Barnich), Théo Barthel et Mélie Schmit (école de Fouches), Antoine Casters et Mickaël Paquet (école de Toernich), Maxime Pochet et Amin Arif (école de la rue de Neufchâteau), Louis Mariel et Axel Meunier (école du Galgenberg), Eugénie Muller (école de Freylange), Athina Dominique et Gwenael Holoerbeke (école de Sterpenich), Marine Gailly et Alexandre Wtterwulghé (école de Waltzing), Marie Neyens et Sarah Guillaume (école de Frassem), Janelle Lenoir et Mathis Rostenne (école de Shoppach), Amandine Didembourg et Antoine Laurent (école de Heinsch), Valérie Zevenne et Dorine Bogaert (école de Stockem), Rija Monhéros Harvelomandimby, Paloma Jacquet, Maël Mouillard et Hadrien Bette (école du Centre), Loïc Peiffer, Lara Thonner, Charles Bufalino et Raphaëlle Gorny (Institut Sainte-Marie).



## MAMY'S ET PAPY'S SURFEURS À LA RÉSIDENCE DE LA KNIPPCHEN



Le CPAS d'Arlon vient de répondre à l'appel à projets « Mamy et papy surfeurs », qui vise à la fois à lutter contre la fracture numérique et à participer à la qualité de vie des aînés, à domicile et au sein des établissements qui les accueillent et les hébergent. Via la possibilité de se connecter avec un ordinateur, ce peut être à la fois pour certains s'ouvrir à la curiosité de l'internet, maintenir des contacts avec la famille ou amis éloignés, conserver des liens sociaux, développer et valoriser les capacités restantes,... le tout dans un esprit solidaire.

Pour améliorer le bien-être des résidents de la Résidence de la Knippchen, l'espace public numérique (EPN) d'Arlon « Un clic pour tous », a donc choisi de soumettre un projet.

Ce service est déjà très actif à la Résidence puisque deux fois par semaine des activités informatiques sont proposées aux bénéficiaires.

L'objectif du projet soumis était par conséquent de poursuivre l'accompagnement hebdomadaire des résidents en leur permettant de découvrir de nouvelles technologies / activités via l'informatique, tout en accordant également une attention particulière aux personnes souffrant de problèmes physiques pour lesquelles l'utilisation d'une souris ou de logiciels non-adaptés aurait rendu la participation aux activités informatiques difficile.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, une subvention de 5.000 € a été accordée à l'EPN pour son projet. L'objectif est d'acheter du nouveau matériel qui sera mis à disposition des résidents : un ordinateur portable avec écran tactile, trois webcams, quatre chaises de bureau ergonomiques, des cartouches d'encre, deux manettes Wii pour compléter le matériel déjà existant à la Résidence, une station de rechargement pour les manettes Wii et un logiciel ainsi que du matériel de karaoké.

Sur la photo, Marie Neuberg, présidente du CPAS, en charge de l'informatique, entourée du directeur de la Résidence, Franck Pierret, de l'équipe de l'EPN, et de résidents.

## SUBSIDES POUR L'EXTENSION DE LA RÉSIDENCE DE LA KNIPPCHEN

La Ville d'Arlon va pouvoir bénéficier d'un subside de plus de 2 millions d'euros pour mener à bien les travaux d'extension et de rénovation de la Résidence de la Knippchen. Une bonne nouvelle qui permettra à ce nouveau chantier de venir terminer un projet de longue date entamé par le CPAS d'Arlon.



## COUP DE POUCE À PRÉ EN BULLES

Le bourgmestre Vincent Magnus, accompagné de plusieurs membres du Collège dont l'échevin de l'état-civil Kamal Mitri et la présidente du CPAS Marie Neuberg, se sont rendus à la rue de Sesselich, à la Maison d'enfants Pré-en-Bulles, pour remettre un chèque de 5.071,81 € à l'équipe éducative et à la directrice, Michèle Boulanger.

Cette somme est le fruit des dons des mariés des deux dernières années qui, à l'issue de leur cérémonie, offrent dans la mesure de leur possibilité un peu d'argent afin de venir en aide à Pré-en-Bulles. Actuellement, 18 jeunes de 3 à 18 sont accueillis par une équipe éducative dynamique dans cette maison au cadre familial. La mission des éducateurs est la réinsertion familiale pour les plus jeunes et la guidance dans un projet d'autonomie pour les adolescents de plus de 16 ans, a souligné Marie Neuberg. Précisons que cette structure dépend directement du CPAS.



## COURS POUR ADULTES À LA SPETZ

Des séances de cours collectifs sont organisées chaque semaine au complexe sportif de la Spetz au prix de 42 € pour 10 séances.

Gym Fitness les mardi et jeudi de 8h50 à 9h50

Aquagym les mardi et jeudi de 10h à 10h30

Gym douce le mercredi de 9h à 10h

Stretching le mercredi de 10h à 11h

**Renseignements : 063 21 75 06 ou [spetz@compaquet.be](mailto:spetz@compaquet.be)**

## DU HANDBALL AU COMPLEXE SPORTIF DE LA SPETZ !

Une convention établie entre l'Adeps et la ligue francophone de handball vise à redynamiser cette discipline sportive dans la province du Luxembourg. Les centres sportifs locaux reconnus et subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles tels que l'ASBL Complexe Sportif de la Spetz, ont été invités à participer au projet. La ligue a assuré, dans un premier temps, des journées «découvertes» dans les écoles de la commune et au Complexe Sportif de la Spetz, séduisant de la sorte une vingtaine de jeunes. Le club en formation d'Arlon compte à ce jour une section 8 – 13 ans et une pour les plus de 14 ans avec au total une quarantaine d'affiliés. Quelques mini-tournois sont prévus prochainement entre les clubs en formation de la province, soit, Bastogne, Houffalize, Martelange, Aubange, Libin, Saint-Hubert et Hotton. Les entraînements ont lieu les mercredis de 14h00 à 15h30 au Complexe Sportif de la Spetz. **Renseignements : 063 21 75 06 ou [spetz@compaquet.be](mailto:spetz@compaquet.be)**

## DES ACTIVITÉS POUR TOUS AU LOCAL CAMA

Les éducatrices du service de l'Aiguillage de la Ville d'Arlon, en collaboration avec le plan de Cohésion Sociale, proposent à la population de participer à leurs activités au local Cama, installé rue de la Meuse au n°80. Ces activités variées s'adressent à un large public. Le lundi dès 10h30, l'équipe propose aux participants des jeux de société. Le mardi dès 9h, ce sont des activités culinaires qui sont au menu. Le mercredi après-midi est consacré aux enfants de 6 à 15 ans. Au programme : activités artistiques, sportives et culturelles. Enfin, le vendredi dès 13h, la population est invitée à venir jouer au whist. N'hésitez pas à pousser les portes du local ou à poser vos questions aux éducatrices. **Pour tout renseignement, former le 063 22 22 04 ou 0496 16 22 65.**

## CÉRÉMONIE DES VŒUX À L'HÔTEL DE VILLE



En ce début d'année, le discours des vœux du bourgmestre Vincent Magnus était attendu par le personnel et le monde culturel, associatif, culturel, et sportif qui est chaque année convié à cette cérémonie. Rappelant le terrible drame qui s'est déroulé à Paris début janvier, il a insisté sur la nécessité du dialogue pour dépasser les différences, sur le besoin vital de « vivre ensemble » et rappelé qu'il se passe quelque chose d'unique à Arlon. Deux fois par an, le 21 juillet et le 15 novembre, les juifs, les catholiques, les musulmans, les protestants et les laïques se réunissent à Arlon dans un même élan de fraternité pour dépasser les discriminations et montrer qu'un autre monde est possible. Le « Vivre ensemble », c'est précisément ce qui anime notre cité qui accueille depuis des siècles une communauté juive parfaitement intégrée, dans cette région des 3 Frontières où nous assistons à d'importants mouvements de population et notamment à une présence accrue de

personnes de culture arabo-musulmane, auxquelles le bourgmestre a rappelé son affection et son amitié fraternelle.

La cérémonie fut également l'occasion pour le Bourgmestre de remercier le personnel communal et de saluer son engagement, sa motivation et son efficacité exemplaires en ces temps difficiles.

Remerciant la police et la justice pour le travail remarquable effectué dans l'affaire de la disparition de Béatrice Berlainmont, le Bourgmestre a également mis à l'honneur la défense ainsi que nos amis luxembourgeois qui ont participé aux recherches.

Il a terminé son allocution en dressant le portrait d'une ville en pleine mutation, dont le Palais devient le phare culturel, en dénombrant les sites en travaux, particulièrement les écoles qui ont fait l'objet de nombreux investissements ces dernières années.



## MAXIME DA COSTA OLIVEIRA REÇOÎT LA MÉDAILLE DU COURAGE



C'est un jeune homme timide et discret d'une quinzaine d'années qui est venu à l'hôtel de ville entouré de sa famille pour recevoir la médaille du courage. Maxime a accompli sa nuit du 13 au 14 janvier 2013 un véritable acte de bravoure en sauvant des flammes de l'incendie qui ravageait sa maison ses trois petites sœurs, âgées de 4, 7 et 9 ans.

Le drame a eu lieu en pleine nuit et c'est grâce au sang-froid de Maxime que ses sœurs ont pu être extraites de la maison par les services de secours, qui ont reconnu que le jeune homme avait fait preuve d'un héroïsme hors du commun tant les conditions d'enfumage de la maison étaient difficiles.

Maxime a donc reçu des mains du Bourgmestre une médaille civique de première classe, une distinction rare et de haut rang honorant les actes de courage, de dévouement ou d'humanité commis par un citoyen qui a risqué sa vie face à un péril grave et imminent pour sauver la vie d'autres personnes, ici en l'occurrence ses trois petites sœurs.

Cinq dossiers sont traités par an en moyenne par le service Protocole du Ministère de l'Intérieur.

Le Bourgmestre a ajouté que Maxime ainsi que toute sa famille seraient invités à assister au défilé du 21 juillet et qu'il y recevrait les félicitations du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur.

## TROISIÈME CONFÉRENCE SANTÉ : « VERS UNE VIE SANS TABAC »

La commission communale de la promotion de la sante (CCPS) poursuit son cycle de conférences-débat touchant à la santé du citoyen, de vous en l'occurrence, qui fumez ou souffrez de la cigarette. Quel est le vrai risque lié au tabac, actif ou passif ? Comment en sortir ? Que peut-on vous offrir, à Arlon et maintenant ? Quelles répercussions l'arrêt du tabac a-t'il sur l'hygiène de vie ? La cigarette électronique est-elle une solution, un leurre, un risque ? Comment les insuffisants respiratoires se comportent-ils face au tabac et à son arrêt ?

**Venez toutes et tous, fumeurs ou non-fumeurs le 19 mars à 19h30 à la salle Ysaye, place des Chasseurs ardennais, pour débattre de toutes ces questions.**

## PARC À CONTENEURS :

### RENTREZ VOTRE CARTE DE FRÉQUENTATION

Vous avez jusqu'au 30 juin pour déposer à l'hôtel de ville d'Arlon, à l'Accueil ou au service de la Recette, votre carte de fréquentation du parc à conteneurs pour l'année 2014. Une prime sous forme de chèques commerces sera remise suivant le nombre d'estampilles.

## LE MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE VIENT EN AIDE À NEUF ASSOCIATIONS



Cette septième édition du marché de Noël solidaire s'est révélée un grand cru !

Une vingtaine de services-club, la paroisse Saint-Martin, la Province, la Défense, l'Acia, la Ville d'Arlon et l'asbl Gestion Centre-ville se sont mobilisés une fois de plus pour faire de cet événement incontournable une véritable réussite.

De nombreux Arlonais et de nombreux « touristes d'un jour » ont déambulé durant le week-end dans les allées du chapiteau qui accueillait le marché sur la place Léopold ainsi qu'au Palais qui abritait lui aussi de nombreux stands durant ces trois jours.

Les bénéfices récoltés par les services-club, soit 18.000 €, ont été remis à neuf associations au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville. Le Tremplin, APEDAF Arlon, Fourneau David Virton, le Point d'Eau, le Moulin de Strainchamps, IMP Etalle, Oasis famille, l'abri de nuit de la Ville d'Arlon et Baby service Luxembourg ont reçu chacun un chèque de 2.000 €.

Le président Raymond Petit a félicité l'ensemble des services-club et des bénévoles pour leur engagement. Rappelons qu'en sept éditions, le marché de Noël solidaire a permis de verser près de 90.000 € à des associations locales.

## SOIXANTE LAURÉATS AU CONCOURS « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Les responsables du Rotary Club d'Arlon présidé par Daniel Defays, le bourgmestre Vincent Magnus et l'échevin de l'Enseignement, Jean-Marie Triffaux, ont remis récemment leurs prix aux 60 lauréats du concours «sécurité routière» organisé par la cellule «Education et prévention» de l'unité provinciale de circulation en Luxembourg.

L'inspecteur principal Jean-Marie Pierre ainsi que son collègue Michel Frisch ont félicité les élèves qui se sont largement démarqués lors des épreuves pratiques et théoriques, basées sur le code de la route.

En tout, 1149 jeunes de 4e, 5e et 6e primaires (dont 416 de 6e année), issus de toutes les écoles d'Arlon tous réseaux confondus, ont participé à ce concours parrainé depuis plus de 40 ans par le Rotary Club d'Arlon.

Parmi les participants, 20 ont obtenu un premier prix pour avoir réalisé un examen sans faute.



Il s'agit d' Anaïs Fievet (école du centre), Charline Noël (INDA), Louis Gouverneur (INDA), Julia Pire (Athénée), Zoé Windeshausen (Athénée), Loïc Atterte (ISMA), Garance Michelot (école de Heinsch), Ella Nicolaes (école de Schoppach), Maëlle Persoons (école de Schoppach), Lou Dubois (école de Sterpenich), Alixiane Goffinet (ISMA), Simon Van Der Heyde (école de Weyler), Katia Gouhal (Athénée), Simon Muller (Athénée), Baptiste Dubois (école Saint-Bernard), Romain Deprez (école Saint-Bernard), Léopold Abts (INDA), Oscar Lutgen (INDA), Nicolas Lerat (école de Stockem), Ophélie Wiltgen (école de Stockem).

## La zone de secours est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier



Les membres du Service Régional d'Incendie d'Arlon

Depuis le 1er janvier, la zone de secours intégrant toute la province de Luxembourg est opérationnelle. Cette réforme, initiée depuis les années 2000, prévoit que les 250 services d'incendie en Belgique soient organisés en 32 zones. Elle permet aujourd'hui aux services d'incendie d'intervenir de manière plus efficace et plus rapide, tout en minimisant les frais de gestion et de logistique. Cette zone unique est placée sous le commandement du Colonel Joël Even, qui assurait jusqu'ici

la direction du SRI d'Arlon. La spécificité de la zone Luxembourg est d'avoir associé la protection civile pour une mise en commun des effectifs et du matériel, une première en Belgique, qui fera très certainement des émules un peu partout dans le royaume. La zone de secours englobe maintenant les 14 services d'incendies qui existaient auparavant dans la province à Arlon, Aubange, Bastogne, Bertrix, Bouillon, Erezée, Marche en Famenne, Etalle, Houffalize, Neufchâteau, Paliseul,

Saint-Hubert, Vielsalm et Virton, ainsi que les 2 postes avancés de Florenville et La Roche-en-Ardenne, ce qui représente en terme de personnel occupé 180 pompiers professionnels et plus de 500 volontaires. L'état-major de la zone de secours du Luxembourg est basé dans l'annexe du gouvernement provincial. Quatre groupements (N-S-E-W) aident à la gestion. Le groupement sud (Arlon, Aubange, Virton, Etalle et Florenville) est géré par le Capitaine Antoine Gillardin secondé par le Lieutenant Eric De Pauw et un employé administratif. Ils sont basés à la caserne d'Arlon. Cette zone a l'avantage de recouper géographiquement celle couverte par le n° 112, qui reçoit le premier appel et envoie les premiers secours, d'ailleurs si nécessaire. La protection civile de Libramont totalise 60 professionnels et 70 volontaires, qui s'occuperont des incidents chimiques, nucléaires et bactériologiques. En cas de besoin, elle pourrait appuyer les services d'incendie en mettant à disposition des camions-citernes, en apportant une aide logistique lors des inondations notamment (nettoyage des routes,...), en assurant une collaboration avec le GRIMP, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, en fournissant des véhicules de balisage pour sécuriser les lieux d'accidents.



Sainte Barbe a pris ses quartiers dans la caserne des pompiers d'Arlon. Traditionnellement fêtée le 4 décembre, sainte Barbe est notamment la patronne des pompiers, des artificiers, des métallurgistes et autres corporations liées au feu.



## Organisateurs d'événements, respectez le règlement !



Toute organisation d'évènement, de cortège, de festivités sur la voie publique, dans un lieu public ou dans un lieu accessible au public est soumis au règlement Général de Police.

Les fêtes, fancy-fairs, événements culturels et autres divertissements accessibles au public qui se tiennent en plein air ne peuvent avoir lieu sans autorisation préalable et écrite du bourgmestre.

Quant aux réunions et rassemblements accessibles au public dans un lieu clos et couvert ils ne peuvent avoir lieu sans une déclaration préalable écrite faite à l'autorité communale au plus tard un mois calendrier avant ladite activité.

Les organisateurs doivent se conformer strictement aux prescriptions de l'acte

d'autorisation et veiller à ce que l'objet de cette autorisation ne puisse nuire à autrui, ni compromettre la sécurité, la tranquillité, la salubrité ou la propreté publique.

Lorsque l'acte d'autorisation a pour objet :

- une activité ou un événement dans un lieu accessible au public, il doit se trouver à l'endroit en question;
- une activité sur l'espace public ou une occupation de celui-ci, le responsable de l'organisation doit en être porteur quand l'activité ou l'occupation est en cours.

**Dans les deux cas, il doit être exhibé à toute réquisition de la police.**

En fonction des risques inhérents à l'évènement et sur base d'un rapport de police, le bourgmestre pourra exiger l'encadrement du dit évènement par une entreprise de gardiennage agréée par le SPF Intérieur. Ces dispositions ne concernent pas les activités récurrentes, culturelles, politiques, religieuses, philosophiques, scolaires, sociales, sportives, familiales et autres, qui se déroulent dans les endroits habituels ou officiels destinés à cet effet.

Comme mentionné plus haut, la demande ou déclaration doit être adressée par écrit au bourgmestre **au plus tard un mois calendrier avant ladite activité**. Un formulaire est téléchargeable à cet effet sur le site internet de la Ville d'Arlon, rubrique «vivre à Arlon», «Infos pratiques», «Formulaires». Celui-ci vous aidera à préparer votre dossier.

Selon l'ampleur ou la nature de l'évènement, le bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination regroupant l'organisateur, les responsables des services de police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre pour préserver l'ordre public.

Le non-respect des règles décrites dans le règlement général de police entraîne la rédaction d'un procès-verbal administratif transmis au sanctionnateur communal qui a la possibilité d'imposer des amendes administratives. Dans certains cas, le bourgmestre peut retirer son autorisation (exemple : non-respect des directives en matière de sécurité incendie...), ce qui peut entraîner d'importantes conséquences en matière de responsabilité civile.

## POURSUITE DES TRAVAUX À LA RUE NETZER

Les travaux sont en bonne voie sur cette artère fortement fréquentée du centre-ville. La première couche de tarmac a été posée avant la trêve hivernale. La reprise du chantier s'est faite mi-janvier. Il reste à aménager les parkings, le kiss& ride et les trottoirs côté Inda.

Tous les intervenants sont satisfaits de l'avancée des travaux qui se poursuivent dans des conditions optimales. Aucune perturbation de circulation n'est à déplorer, la population ayant scrupuleusement respecté les consignes de déviation qui ont été communiquées avant le début des travaux.

La rue Netzer restera probablement fermée à la circulation jusqu'à la fin du chantier, prévue mi-juin, ce qui permettra aux entrepreneurs de laisser leurs machines sur place et de travailler dans des conditions favorables. La rue sera cependant ré-ouverte à la circulation le dimanche 8 mars, afin de permettre au cortège du carnaval de défilé.



## LA RUE DU RHIN EN SENS UNIQUE

La trêve hivernale a interrompu durant quelques semaines les travaux de la rue du Rhin dont les délais sont respectés. Le chantier reprendra quand les conditions climatiques le permettront. Actuellement, le soubassement du trottoir côté gauche (en montant) est terminé. Il reste à poser les pavés. Dans les prochains jours, il est prévu d'installer tout le système de drainage de la voirie. Actuellement en sens unique, la rue sera alors à nouveau interdite à la circulation. Les automobilistes devront emprunter la déviation. Le chantier doit se terminer fin mai.

## LIFTING À LA RUE PAUL REUTER

La destruction des bâtiments situés en face de l'hôtel de ville, à proximité de l'ancien hôtel de police, vient de débuter avec la phase de désamiantage. En attendant la reconversion du site, le terrain sera aménagé provisoirement en parking afin de desservir le centre-ville. Il sera accessible au printemps. La volonté du Collège est de créer sur place des nouvelles surfaces commerciales, plus grandes que celles que l'on trouve actuellement en ville, ainsi que du logement.

La démolition durera 70 jours. La fin de ce chantier devrait coïncider avec la première phase de réaménagement du piétonnier, des travaux fort attendus par les commerçants et les riverains et qui apporteront un vent de fraîcheur sur le centre-ville.



## INSOLITE

Les travaux de restauration du belvédère ont obligé les entrepreneurs à éteindre l'église Saint-Donat. Une image insolite pour celles et ceux qui empruntent l'autoroute ou la nationale pour venir à Arlon et pour qui Saint-Donat et son belvédère faisaient partie intégrante du paysage.



## LA NOUVELLE ÉCOLE DE WALTZING ACCUEILLE 200 ENFANTS DEPUIS SEPTEMBRE

L'inauguration de la nouvelle école a eu lieu très récemment, en présence des autorités communales, de l'architecte, du gestionnaire de projet, des représentants du fonds des bâtiments scolaires, des inspecteurs, des entrepreneurs, des anciens et actuels directeurs, des enseignants, des élèves et des parents, ravis du résultat. En cours depuis deux ans, le chantier a laissé place à un bâtiment très moderne, lumineux et fonctionnel, adapté au nombre d'enfants sans cesse croissant qui fréquente l'école de Waltzing. Les anciennes structures, obsolètes, ont été détruites et laisseront place à un verger didactique. Le nouvel ensemble, signé par l'architecte Musty, comprend deux ailes.

La première, parallèle à la rue, abrite les 4 classes de maternel, leur petit auditoire, la salle de repos. On y retrouve aussi les 4 premières années du cycle primaire.

Un escalier assure la liaison avec l'autre aile, dans laquelle on trouve au rez-de-chaussée la salle des profs, les bureaux administratifs, le vaste réfectoire et la cuisine. A l'étage, les classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, la bibliothèque et la salle informatique. Il s'agit sans aucun doute d'une des écoles fondamentales les plus belles et les plus fonctionnelles de la province.



## L'EXTENSION DE L'ÉCOLE DE WEYLER BIENTÔT OPÉRATIONNELLE



Le gros œuvre et la toiture du nouveau bâtiment, qui accueillera les classes primaires ainsi qu'une maison de village, sont terminés. Il reste à faire l'isolation, le crépi et à aménager l'intérieur.

Durant l'été 2015, ce sont les bâtiments existant qui feront l'objet d'un aménagement.

Les enfants devraient investir les lieux à la Toussaint 2015.

Ce seront alors les voiries qui feront l'objet d'une rénovation en profondeur.

## LIFTING POUR L'ÉCOLE DE FOUCHES



Les maternelles occupent le nouveau bâtiment depuis octobre. Construit côté terrain de football, il accueille des classes ainsi qu'un grand réfectoire, une cuisine, une salle de psychomotricité, des sanitaires et un préau.

Les primaires sont toujours installés dans les modules préfabriqués qui ont été posés en face de l'école. On procède actuellement à la rénovation de l'ancien bâtiment, notamment de la partie centrale qui a été démolie pour laisser place à une structure en bois à deux étages. L'occupation des locaux est prévue pour la rentrée scolaire 2015.

## UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR STERPENICH ET BARNICH



Une nouvelle école accueille depuis le 23 février les élèves qui fréquentent l'école de Sterpenich et ceux qui sont à Barnich. Les bâtiments désuets occupés jusqu'ici laissent place à une structure flambant neuve, chaleureuse, moderne et accueillante. Le site comprend également une maison de village ainsi que des places de parking et de bus.

# Le printemps à Arlon

**Jusqu'au 22 mars 2015**

Du bûcher à la tombe. Exposition au Musée Archéologique

**Du jeudi 26 février au dimanche 1er mars**

Salon Jardî +. Hall polyvalent.

**Du samedi 28 février au dimanche 29 mars**

Magie noire. Exposition à l'Espace Beau Site.

**Week-end des 28 février et 1er mars**

Salon du mariage. Le Palais.

**Dimanche 1er mars**

Foire à la brocante dans les rues du vieil Arlon

**Du jeudi 5 mars au dimanche 8 mars**

Fêtes carnavalesques.

**Samedi :** Intronisation du Prince Carnaval, Carnaval des enfants dès 13h30.

**Dimanche :** 37e cavalcade dans les rues d'Arlon.

**Samedi 14 mars**

Visite guidée de l'exposition Lucien Bidaine : peintre arlonais chantre de la nature. Musée Gaspar.

**Dimanche 15 mars**

Grande bourse du cercle des collectionneurs d'Arlon et de Gaume. ISMA.

**Samedi 21 mars**

Harmonie Royale la Stockemoise. Concert de Gala. Athénée Royal.

**Samedi 28 mars**

Grande chasse aux œufs dans le centre-ville.

**Du samedi 28 mars au dimanche 11 octobre**

Exposition Les Présidents des Etats-Unis, les secrets de la Maison Blanche. Le Palais

**Dimanche 29 mars**

Bourse militaria. Hall polyvalent.

**Tous les jeudis matin**

Marché dans le centre-ville

**Tous les vendredis de 16h à 19h**

Marché bio en face de l'hôtel de ville.

## UN BRIN D'HISTOIRE

### QUAND LA BELGIQUE FUMAIT LES CIGARES NOLRA



Entre le Marché-aux-Légumes et la place Didier, les clients du Coconuts, du Wasabi, de Chez Oner Grill et autres ignorent probablement qu'ils fréquentent un site qui fut à la Belle Epoque un des hauts lieux de l'industrie arlonaise : la fabrique de tabacs et de cigares Nolra (anagramme d'Arlon) d'Ernest Martha, dont les produits avaient une réputation internationale avant 1914.

Fils d'un marchand de tabacs, Ernest Martha (1844-1911) s'était initié à la fabrication des cigarettes en Allemagne. Après avoir repris l'entreprise familiale, il lui donna une expansion considérable en important du tabac d'Amérique latine, du Mexique notamment, ou d'Asie (Sumatra) pour la fabrication des cigares et cigarillos. Il achetait ses produits sur le marché de Rotterdam. Le tabac arrivait à Arlon sous forme de ballots, immédiatement stockés dans l'entrepôt des douanes à deux pas du pont de Schoppach et de la gare d'Arlon. La fabrique Martha était installée dans un immeuble de la place Didier et commercialisait ses cigares et cigarillos sous la marque Nolra (transposition des lettres d'Arlon), vendus au détail à un prix variant entre 5 et 15 centimes.

En 1887, la production de Martha atteignait 1.900.000 cigares et 25 tonnes de tabac à fumer. Après 1900, le développement de l'entreprise s'amplifia encore au point d'occuper une centaine d'ouvriers et d'ouvrières. Certains d'entre eux étaient des cigariers anversoises venus s'établir à Arlon avec femmes et enfants.

D'autres négociants arlonais en tabac se lancèrent dans l'aventure avec un certain succès. C'est le cas de Michel Barnich, dont la fabrique installée 26, Grand-Rue, produisait 800.000 cigares et 20 tonnes de tabac à fumer en 1887. Barnich était réputé pour son tabac d'Obourg et de la Semois, vendu au poids pour la pipe. La maison d'Eugène Schwartz, 39, Grand-Rue, était spécialisée dans la fabrication de tabacs et de cigares Havane.

La guerre de 1914 sonna le glas de la Belle Epoque mais la marque de tabac Nolra subsista pendant une bonne partie du XXe siècle avec plus ou moins de fortune. Il n'est pas rare aujourd'hui de trouver au marché aux puces une ancienne boîte de cigares Nolra, vide ou encore remplie, qui sent bon le temps d'autrefois.

**Jean-Marie TRIFFAUX**

## CE QUI LUI MANQUE? C'EST PEUT-ÊTRE VOUS QUI L'AVEZ!

**COLLECTE  
DE VELOS  
SAMEDI  
25 AVRIL  
DANS VOTRE PARC  
À CONTENEURS**



*Un vélo sympa servira 2 fois!*



**Editeur responsable :** J.-M. TRIFFAUX, échevin de l'Information, Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

**Rédaction :** Alexandra MERLOT, Marianne STEVART  
☎ 063.24.56.52 ou 063.24.56.64